



AGENDA

- 15 DÉCEMBRE
Assemblée générale
Méné Bras
- 23 DÉCEMBRE
Spectacle et calèches
de Noël
Municipalité



Jacques Guillou, Maire
Les Adjointés
Le Conseil Municipal
Le Personnel Communal

vous souhaitent un joyeux Noël



Noël à Dirinon : "Les calèches de Noël" Dimanche 23 décembre à la salle polyvalente

A la suite du succès rencontré les années passées, la municipalité a souhaité renouveler la formule en conviant la population et plus particulièrement les enfants pour fêter la magie de Noël !

Au programme :

A 16h30 : Calèches

A 17h30 : Spectacle musical des Marionnettes d'Armor (Salle Polyvalente – Complexe sportif Olivier Kerdraon).

Zoo Blues

Alerte ! Gérard le jaguar s'est échappé du zoo voisin pour venir se réfugier chez les deux chats Félix et Croquette. Pourra-t-il rentrer chez lui ? Mais au fait, c'est où chez lui ? Dans la jungle, dans un cirque ou dans un zoo ?

Les sauvages ne sont pas toujours ceux que l'on croit, pas plus que les civilisés...

Une épopée animale, musicale et colorée au rythme du jazz, du blues et du ragtime.

Un spectacle pour éveiller les enfants de 3 à 8 ans au jazz mais aussi les sensibiliser à la condition animale.

A l'issue du spectacle, Dirinon s'illuminera grâce à un feu d'artifice tiré du stade.

Vous pourrez ensuite vous réchauffer : une collation (crêpes fraîches et garnies, chocolat chaud & vin chaud) sera offerte à l'issue de la fête.

Nous souhaitons que cette rencontre avec le Père Noël enchante les enfants quelques heures avant son passage officiel.

**Joyeuses et chaleureuses fêtes de fin d'année.
Venez nombreux !**

Zoo Blues

Un Spectacle Jazz des Marionnettes d'Armor



DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 2018 à 17h30
Salle polyvalente de Dirinon **ENTRÉE GRATUITE**
Spectacle suivi du feu d'artifice **VENEZ NOMBREUX !**

RAPPEL

Il est nécessaire de nous adresser avant le 15 de chaque mois les articles ou calendriers pour parution dans le bulletin.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

- Le 6 novembre :
Louise MAINGUET
11 rue de Menezic

DÉCÈS

- Le 24 octobre :
Germain MORVAN
Kernoster

URBANISME

Permis de construire déposés

- LEOST Rolland
Terrasses du Menez (lot 18) :
construction d'une maison
individuelle
- SCI Fucus
ZAC de Lannuzel :
extension d'un hangar de
stockage industriel

Déclarations préalables accordées

- PRIMODEA
18 et 19 rue de Molène :
remplacement de la couverture,
des menuiseries extérieures,
modification et création
d'ouvertures, isolation par
l'extérieur.
- PRIMODEA
24 et 26 rue de Brehat :
remplacement de la couverture,
des menuiseries extérieures,
modification et création
d'ouvertures, isolation par
l'extérieur.
- MARTIN Anthony
2 Impasse du Goarem :
remplacement d'une baie vitrée
par une fenêtre
- BOURHIS Dominique
9 rue Joseph Mazurié :
abri de jardin

Déclarations préalables déposées

- MONOT Ollivier
7 route de Keravel :
remplacement de la porte de
garage par une baie vitrée,
remplacement d'une fenêtre
par une porte-fenêtre, terrasse,
ravalement, portail
- BERREGARD Daniel
6 La Garenne :
clôture + portail
- FLOCH Alain
4 rue du Traon :
véranda
- MOULLEC Erwan
48 rue de la Gare :
pose d'une fenêtre de toit

Communiqués de la mairie



CARNAVAL 2020

Et si nous réalisons un char pour le Carnaval de la Lune étoilée de Landerneau en avril 2020 ?

Avec les encouragements de la Mairie, un projet ouvert à tous les habitants de Dirinon, de 7 à 107 ans.

Une démarche collective qui permettra à chacun de s'épanouir et d'exprimer son savoir-faire. Que vous soyez artisan ou bricoleur du dimanche, chorégraphe de profession ou fan de Kamel Ouali, cette aventure est taillée pour vous.

Afin de mesurer l'intérêt porté par les habitants de la commune à ce projet, nous proposons un échange le Vendredi 14 décembre 2018 à la Salle Skol Goz de Dirinon à 20h30.

Attendez-vous à laisser libre cours à votre imagination !!!

Contact : char.dirinon@gmail.com

Gendarmerie du Finistère

La gendarmerie du Finistère est présente sur facebook. Vous pouvez consulter et vous abonner simplement à sa page.

Vous y découvrirez des alertes et des conseils de vigilance pour vous et vos proches, mais également l'action de ces militaires de la gendarmerie, hommes et femmes, qui œuvrent au quotidien pour la sécurité sous toutes ses formes.



Gendarmerie du
Finistère

Organisme gouvernemental



L'armée recrute...

Armée de l'air

En 2019, l'armée de l'air proposera près de 3 000 postes

Etudiantes ou étudiants, découvrez l'histoire de nos aviateurs et commencez la votre, en rejoignant la grande famille de l'aéronautique militaire.

Au total plus de 50 métiers différents, accessibles dès l'obtention du baccalauréat (jusqu'à bac + 5), vous sont proposés, consultables sur notre site : devenir-aviateur.fr

L'équipe du Bureau Air "Finistère", implantée au sein du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de BREST, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 (16h30 le vendredi) au 8 bis rue Colbert.

Contact au 02 98 22 07 70

(permanences à Morlaix, Quimper, Quimperlé : renseignez-vous auprès de notre secrétariat)

Marine Nationale

Sur l'année à venir, la Marine Nationale propose près de 3500 postes à honorer dans un grand nombre de métiers et spécialités très diversifiées.

En tout une cinquantaine de métiers et

Recensement militaire

Les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 2002 sont invités à passer en Mairie, avant le 10 janvier, à partir de leur date d'anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Pour être inscrit sur les listes en 2019 vous pouvez faire votre demande à l'accueil de la Mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Rappel : les personnes ayant changé de domicile dans le courant de l'année 2018 tout en restant sur la commune, sont priées d'en informer la Mairie, service "Elections".

Inscription d'office des jeunes de 18 ans : l'inscription sur les listes électorales des jeunes se fait (automatiquement suite au recensement militaire) par l'intermédiaire de l'INSEE de Rennes.

ARS Bretagne

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêter les appareils de combustion si possible
- Faire évacuer les lieux
- Appeler les secours (112, 18 ou 15)
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

plusieurs filières proposés. Le CIRFA Marine de Brest est joignable au 02 98 22 15 31, ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le vendredi jusqu'à 17h00. Egalement vous pouvez consulter notre site etremarin.fr

Armée de terre

L'armée de Terre est ouverte à tous
Nous recrutons plus de 15 000 françaises et français de 17ans et demi à 32 ans maximum.

L'armée de Terre s'adresse à tous et recrute à tous les niveaux d'études.

Contactez votre Centre de Recrutement (CIRFA), 8 bis rue Colbert, 29200 Brest
02 98 22 16 23



Direction Départementale des Finances Publiques

Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le prélèvement à la source

Flash information numéro 1 :

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- vous êtes employeur et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site www.net-entreprises.fr (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf www.letese.urssaf.fr.
- en tant qu'association, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site www.net-entreprises.fr, et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr.
- en tant que particulier, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit/réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.
- Les services de finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour

déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut c'est le barème qui sera appliqué.

Flash information numéro 2 :

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du 2 janvier 2019, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique "Gérer mon prélèvement à la source" de votre compte sur le site www.impots.gouv.fr. Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.
- vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.
- vous exercez dans une profession indépendante (artisan, commerçant, ...) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.

Social

Secours Populaire Français Daoulas

Grande Braderie ouverte à tous à la boutique solidaire du Secours Populaire.

Samedi 8 décembre à partir de 9h au local du Secours Populaire 3 rue de la Gare à Daoulas. Dépôts de vêtements possibles lors des braderies ou lors de nos permanences du mardi matin et mercredi après-midi, sinon possibilité de déposer sous l'abri.

Opération Père Noël Vert

Collecte de jouets neufs pour les enfants de 1 à 12 ans, merci de les déposer en Mairie jusqu'au 11 décembre.

Comité de Daoulas : 02 98 25 92 20
3 bis route de la Gare - DAOULAS

Croix-Rouge Landerneau

La Croix-Rouge de Landerneau recherche des bénévoles pour son activité des visites de courtoisies.

Depuis Octobre 2014, la Croix Rouge de Landerneau a lancé une nouvelle activité, à savoir des visites de courtoisies à destination des personnes âgées et/ou isolées. Notre

objectif en lançant cette action était de contribuer à la lutte contre la solitude et l'isolement de personnes âgées et/ou isolées dans sa zone d'activité.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles dynamiques, vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre prochaine permanence le vendredi 21 décembre à 20h30, à notre local (Allée des haras).

Contact : sebastien.polard@croix-rouge.fr ou téléphone au 06 75 52 23 27.

Association EPAL

Dans le cadre des séjours adaptés organisés cet hiver, à l'intention d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental, l'Association Epal, association de loi 1901 à but non lucratif dont le siège est à Brest, recrute des amateurs avec ou sans BAFA.

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier
Ou courrier + CV : Association EPAL
10 rue Nicéphore Niepce BP 40002
29801 BREST CEDEX 09
Tél. : 09 98 41 84 09

LES PRODUITS CHIMIQUES AU JARDIN C'EST FINI !

A partir du 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé interdit l'achat, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers.

Afin de proposer une alternative à ces produits dangereux pour l'environnement, la santé et vous familiariser avec les bonnes pratiques de jardinage au naturel sans pesticides ni production de déchets, animation gratuite le samedi 15 décembre de 9h30 à 12h, salle du Conseil Municipal de la Mairie de Daoulas.

Inscriptions obligatoires

service environnement

Tél. : 02 98 21 34 49

ou environnement@ccpld.bzh

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Collectes d'ordures ménagères et tri sélectif

- **Judi 6 décembre :** ordures ménagères / bac vert
- **Judi 13 décembre :** recyclables / bac jaune
- **Judi 20 décembre :** ordures ménagères / bac vert
- **Judi 27 décembre :** recyclables / bac jaune
- **Judi 3 janvier 2019 :** ordures ménagères / bac vert

Calendrier de collecte disponible sur le site internet de la Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

DECHETTERIES

Horaires d'hiver des déchetteries de Daoulas et de Saint Eloi (échangeur voie express)

Du 1^{er} novembre au 28 février : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Les déchetteries seront fermées les dimanches et jours fériés.

- Daoulas : 02 98 25 92 60
- Saint-Eloi : 02 98 85 19 50

Les associations de Dirinon



Bibliothèque

Après la première participation de notre bibliothèque au Festival Clair de Lune, plusieurs bénévoles avaient organisé une animation autour des abécédaires : 13 enfants y ont participé. La découverte des différents abécédaires (prêtés par la bibliothèque départementale de Saint-Divy) a permis aux enfants de jouer et dessiner avec les lettres et ainsi repartir avec une de leurs créations. Certains dessins sont exposés à la bibliothèque.

Pendant les vacances de Noël : la bibliothèque sera fermée du Lundi 24 Décembre au 5 Janvier 2019.

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi : 18h-19h
- Mercredi : 10h-12h
- Samedi : 10h30-12h

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Génération Mouvement - Méné Bras

Tous les adhérents du club Méné Bras sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire de leur Club, qui aura lieu le samedi 15 décembre à la salle polyvalente de Dirinon selon l'ordre du jour ci-après :

- à partir de 10 heures, paiement des cotisations,
- à 11 heures Assemblée Générale Ordinaire
- à 12 heures apéritif suivi d'un repas

Si vous souhaitez participer au repas, merci de vous inscrire auprès de Francis Abalain (06 68 73 22 19) avant le 8 décembre dernier délai.

Judo Club du Canton de Daoulas

Le judo Club du Canton de Daoulas associé au club d'Aïkido, organisent en faveur du Téléthon des combats de sumos ludiques (sumos gonflables). Ouvert à tous, enfants et adultes, rigolade assurée !!

De plus, des démos de judo et d'aïkido seront présentées, avec initiation possible. Cette action, où toutes les recettes seront reversées au Téléthon, aura lieu au dojo de Daoulas (à côté du collège Coat Mez), le dimanche 09/12 de 14h à 18h. Participation 2 euros, ventes de crêpes, boissons...

École Sainte-Nonne Concours enfants

A l'occasion de la 5^{ème} exposition de miniatures et modélisme qui aura lieu le 3 mars 2019, salle polyvalente, un concours est organisé sur le thème "je suis recyclé mais je roule, je vole, je flotte". Chaque création ou scène devra contenir au moins un véhicule roulant et/ou flottant et/ou volant et devra être fabriquée avec du matériel recyclé : boîte de conserve, emballage, paille, bois flotté, bouteille, ruban et bien d'autres choses

Tous les visiteurs auront un bulletin de vote, c'est ainsi que les trois premiers seront récompensés, par un bon d'achat chez King Jouet.

Vous pourrez découvrir leurs créations à partir de 10 h. Le résultat des votes sera donné vers 16 h.

L'attribution des places se fait uniquement sur inscription dès maintenant au 06 60 47 53 42.

Le concours ouvert aux enfants scolarisés sur la commune de Dirinon à partir de 6 ans.

CCL Dirinon-Pencran

Messe à l'église de Dirinon à 18h les samedis :

- 8 décembre
- 22 décembre
- 12 janvier

Célébration de NOËL

- 19h : lundi 24 à l'église de Dirinon
- 11h : mercredi 26 à la MAPA

MÉMENTO

URGENCES

- Pompiers : 02 98 85 16 16 (ou le 18)
- Gendarmerie : 02 98 25 80 06

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde il est possible de contacter le 3237

MEDECINS DE GARDE

Composez le 15 en cas d'urgence.

CHIRURGIENS DENTISTES

Composez le 15 en cas d'urgence.

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre local d'information et de coordination gérontologique – Landerneau - Maison des services publics : Tél. : 02 98 85 99 08

ADMIR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)
• Aides Ménagères - Aide à la Famille
Contact : Laetitia THOMAS-JEAN
Hôtel d'entreprises Lannuzel
Tél. : 02 98 07 34 85

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Une gamme de services pour répondre à tous vos besoins :

- Ménage, repassage
 - Garde d'enfants à domicile
 - La gamme de services
- Autonomie assure le quotidien des personnes accidentées, handicapées ou âgées.

N'hésitez pas à nous contacter

TÉLÉASSISTANCE Plus jamais seul(e)

Contact :
Claude KERDRAON
au 02 98 85 12 26

TAXIS

• ACM TAXIS :
Taxi, transport médical, fourgon équipé avec fauteuil roulant
Tél. : 02 98 07 03 11
ou 06 09 33 43 29

• TAXIROISE :
06 87 66 72 10

TRANSPORTS

CAT Veolia
225 rue de Kerervern
ZI Kergaradec III
29806 Brest cedex 9
Tél. : 02 98 44 60 60
www.cat29.fr

Mairie de Dirinon

Tél. 02 98 07 01 33 - Fax 02 98 07 01 03
accueil@dirinon.fr
www.dirinon.fr

Directeur de rédaction : Annie Pont
Conception, mise en page : Christophe Hudelot
Imprimerie : MKS Communication - La Roche Maurice

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2018 CENTENAIRE



Hommage unanime
aux victimes de la
Guerre 1914/1918.
De nombreux enfants des
écoles ont défilé entourant
les porte-drapeaux pour
la célébration du Centenaire
de l'Armistice en hommage
aux morts et disparus
de la Grande Guerre.





En ce 11 novembre 2018, les habitants sont venus nombreux rendre hommage aux jeunes soldats dirinonais morts durant la guerre 1914/1918. Après lecture de la lettre du Président de la République par Monsieur le Maire, Monsieur Cariou, Président de l'Union des Anciens Combattants a délivré message de l'UNC, Monsieur le Maire a énoncé le nom des morts, jeunes dirinonais morts pour la France. Un diplôme d'Honneur de porte-drapeau National a été délivré par décision de Monsieur le Préfet du Finistère à un jeune dirinonais de 18 ans, Mathis Plouguerné qui "par sa présence aux Commémorations depuis plus de cinq ans a prouvé son attachement aux valeurs des anciens combattants". Une haie d'honneur était assurée par des jeunes pompiers qui reprenaient aussi le flambeau du souvenir.



LES LARMES DU DRAPEAU

J'ai longuement flotté
sur les champs de bataille,
Résistant bravement
aux coups de la mitraille ;
Maintes fois ma voilure
épongea dans le vent
Le sang des soldats morts,
les pleurs des survivants.

Au sommet du pays
je dressais mes couleurs,
Témoignage vibrant
de la Foi, de l'Honneur.
Les anciens devant moi
soulevaient leur chapeau,
Qu'y a-t-il de plus beau
que l'amour d'un drapeau ?

Mais la honte survint
par un soir gris d'hiver :
Ma hampe fut brisée
par des mains étrangères.
Lacérés, mes beaux plis
sanglotaient en silence
En voyant que ces doigts
s'attaquaient à la France.

Devant la foule haineuse,
on me jeta à terre.
Un instant je pensais :
"nous sommes donc en guerre !"
Mais en guerre un étendard
a ses défenseurs,
Ici nul n'accourut
pour calmer ma douleur !

Lieutenant-Colonel Michel Brault